

Dans un instant débutera la diffusion de la séance ordinaire du conseil municipal

du 12 juillet 2022



Séance ordinaire du conseil municipal

du 12 juillet 2022



Ouverture de la séance

1.1



Adoption de l'ordre du jour

1.2

Administration générale

2.1



2.1.1

Suivi

2.1.2

Période d'interventions réservée aux élus

Saint-Colomban

FESTIROCK

D E U X I È M E É D I T I O N

ADMISSION
GRATUITE





Cinéma en plein air

22 juillet au parc Phelan



Marché
PUBLIC
SAINT-COLOMBAN

Marché public

16 juin au 6 octobre à la place du Marché

www.marchepublicsaint-colomban.qc.ca



Les samedis et dimanches 9 juillet au 28 août 2022



Tournoi futsal

6 août 2022 à 9 h à l'école du Triolet



Citoyens

Collecte de branches

Ensemble du territoire




6 A O Û T D E 9 H À 1 2 H



Recherche de bénévoles

Envoyez un courriel à
entraidesaintcolomban@yahoo.ca

- Doit être disponible selon un horaire fixe
- Doit être capable de soulever des charges jusqu'à +/- 20 kl (40 lbs)



**Animations dans les
parcs !**

2.1.3

Période d'interventions du public
relativement aux sujets de l'ordre
du jour

2.1.4

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif de l'Agenda 21 local du mois de mai 2022

2.1.5

Autorisation de participation au Sommet électoral de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)

2.1.6

Octroi d'une aide financière à la Hutte - hébergement d'urgence

Montant maximal de 20 000 \$

Service du greffe

2.2



2.2.1

Approbation et adoption du procès-verbal de la séance tenue en juin 2022

2.2.2

Autorisation de retirer le lot 3 912 318 du cadastre du Québec du domaine public



2.2.3

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1018-2022-03 modifiant le règlement numéro 1018-2020 relatif à la délégation de pouvoirs, suivis budgétaires et gestion de la dette

st-colomban.qc.ca/reglements-et-politiques

2.2.4

Adoption du règlement numéro règlement 514-2022-07 relatif à la constitution d'un fonds de roulement (augmentation du montant au fonds de roulement)

st-colomban.qc.ca/reglements-et-politiques

ARTICLE 1

Le règlement 514 constituant un fonds de roulement est modifié par le remplacement de l'article 2 par le suivant :

« ARTICLE 2

Que le Conseil est autorisé à s'approprier une somme de deux millions de dollars (2 000 000 \$) à même le surplus accumulé afin de porter le fonds de roulement à trois millions de dollars (3 000 000 \$). »

2.2.5

Adoption du règlement numéro 1014-2022-02 modifiant le règlement 1014 relatif au traitement des élus municipaux

st-colomban.qc.ca/reglements-et-politiques

ARTICLE 1

Le règlement 1014 relatif au traitement des élus est modifié en remplaçant l'article 2 par le suivant :

« ARTICLE 2 RÉMUNÉRATION

Le règlement fixe une rémunération annuelle pour le maire et pour chaque conseiller de la Ville pour l'exercice financier de l'année 2022 ainsi que pour les exercices financiers suivants. »

ARTICLE 2

Le règlement 1014 relatif au traitement des élus est modifié en remplaçant par l'article 3 par le suivant :

« ARTICLE 3 RÉMUNÉRATION DE BASE

La rémunération de base annuelle du maire est fixée à 47 760 \$ et celle de chaque conseiller est fixée à 17 160 \$. »

ARTICLE 3

Le règlement 1014 relatif au traitement des élus est modifié en remplaçant l'article 7 par le suivant :

« ARTICLE 7 INDEXATION

La rémunération de base et l'allocation de dépenses prévues au présent règlement sont indexées à la hausse pour chaque exercice financier à compter de celui de 2023. L'indexation consiste au plus élevé entre les deux taux suivants :

- ✓ taux de 3.5 % ;
- ✓ taux de variation obtenu en comparant l'indice des prix à la consommation établi par Statistiques Canada (section des prix à la consommation), pour la région de Montréal, du mois de décembre à décembre de l'année précédente. Lorsque le produit du calcul n'est pas un multiple de 10, il est porté au plus proche multiple de ce nombre. »

2.2.6

Adoption du règlement numéro 1026 relatif aux règles éthiques et déontologiques des membres citoyens des comités consultatifs de la Ville de Saint-Colomban

st-colomban.qc.ca/reglements-et-politiques

2.2.7

Maintien des comités consultatifs et des comités internes de la Ville

Service des finances

2.3



2.3.1

Dépôt du rapport des dépenses et des paiements autorisés pour la période du 1^{er} au 30 juin 2022

2.3.2

Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement

2.3.3

Dépôt du rapport des états comparatifs au 30 juin 2022

Service des ressources humaines

2.4



2.4.1

Dépôt du rapport des ressources
humaines pour la période du 1^{er} au 29
juin 2022

2.4.2

Abolition du poste d'intervenant
jeunesse au Service du
développement social et des loisirs

2.4.3

Mesures disciplinaires - suspension
de six (6) jours sans solde de
l'employé portant le numéro 700 009

Service d'aménagement, environnement et urbanisme

3.



3.1

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du mois de juin 2022

3.2

Dépôt du rapport semestriel des permis du 1^{er} au 30 juin 2022 du Service d'aménagement, environnement et urbanisme

Nombre de permis

	CONSTRUCTIONS		UNITÉS DE		TRANSFORMATIONS		RÉPARATIONS		BÂTIMENTS		DÉMOLITIONS		AUTRES		TOTAL DU	
	NEUVES		LOGEMENT		AGRANDISSEMENTS		RÉNOVATIONS		ACCESSOIRES						MOIS	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Janvier	4	2	5	2	2	2	2	4	2	3	0	0	29	24	39	35
Février	10	12	13	14	2	4	7	11	8	9	0	0	64	65	91	101
Mars	30	10	35	15	6	3	10	9	24	16	2	0	177	72	249	110
Avril	21	11	27	19	1	1	16	9	27	20	2	0	180	102	247	143
Mai	13	11	14	13	6	9	11	8	24	31	1	0	171	205	226	264
Juin	15	8	17	11	3	1	7	6	14	15	1	0	145	118	185	148
Juillet	12		13		2		3		6		2		106		131	0
Août	15		17		0		4		15		0		126		160	0
Septembre	10		13		2		8		11		0		104		135	0
Octobre	10		10		4		6		13		1		107		141	0
Novembre	7		8		0		10		5		1		62		85	0
Décembre	2		3		2		5		1		0		29		39	0
Total	149	54	175	74	30	20	89	47	150	94	10	0	1300	586	1728	801

Valeur des permis

	CONSTRUCTIONS		TRANSFORMATIONS		RÉPARATIONS		BÂTIMENTS		AUTRES		TOTAL DU	
	NEUVES		AGRANDISSEMENTS		RÉNOVATIONS		ACCESSOIRES				MOIS	
	(000 \$)		(000 \$)		(000 \$)		(000 \$)		(000 \$)		(000 \$)	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Janvier	1 320	550	24	145	13	45	25	85	86	122	1 468	947
Février	4 717	5 588	197	735	77	363	205	236	171	312	5 367	7 234
Mars	11 656	4 475	700	393	348	325	393	416	414	401	13 511	6 010
Avril	8 571	4 916	4	10	314	251	408	523	556	448	9 853	6 148
Mai	5 896	5 630	186	715	675	194	553	607	477	1 052	7 787	8 198
Juin	5 620	3 920	110	20	81	137	308	355	598	517	6 717	4 949
Juillet	5 240		200		70		17		496		6 023	0
Août	5 420		0		148		173		1 395		7 136	0
Septembre	5 460		38		245		218		153		6 114	0
Octobre	6 558		131		133		134		364		7 320	0
Novembre	4 210		0		377		86		138		4 811	0
Décembre	1 027		225		170		25		81		1 528	0
Total	65 695	25 079	1 815	2018	2 651	1315	2 545	2 222	4 929	2852	77 635	33 486

3.3

Plan projet de construction conformément au règlement numéro 608 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A) - 347, montée de l'Église

EXISTANT



MODIFICATION SOUHAITÉE



3.4

Acceptation de la demande d'acquisition
du lot 2 078 495 du cadastre du Québec
(lac Capri)



3.5

Autorisation d'affectation à la réserve financière d'entretien et l'amélioration des réseaux d'aqueducs (règlement 2003) dans le cadre des travaux à l'aqueduc Phelan

3.6

Commission de toponymie – officialisation du nom de la rue des Roselins

3.7

Cession aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels - demande de permis de lotissement numéro 2021-10028 - création des lots 6 431 209 à 6 431 216, 6 431 285, 6 446 561 à 6 446 571, 6 507 434 et 6 522 429 du cadastre du Québec - Le Boisé des cascades Inc. (phase III)

PLAN CADASTRAL



3.8

Adoption du projet de règlement numéro 599-2022-05 modifiant le plan d'urbanisme, tel qu'amendé, afin d'ajouter les articles relatifs aux terrains constituant un espace vert situé dans un secteur central à titre de contributions aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels

st-colomban.qc.ca/reglements-et-politiques

3.8

Avis de motion – règlement numéro 599-2022-05 modifiant le plan d'urbanisme, tel qu'amendé, afin d'ajouter les articles relatifs aux terrains constituant un espace vert situé dans un secteur central à titre de contributions aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels

st-colomban.qc.ca/reglements-et-politiques

3.9

Adoption du projet de règlement numéro 599-2022-05 modifiant le plan d'urbanisme, tel qu'amendé, afin d'ajouter les articles relatifs aux terrains constituant un espace vert situé dans un secteur central à titre de contributions aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels

st-colomban.qc.ca/reglements-et-politiques

3.10

Avis de motion – règlement numéro 600-2022-13 modifiant le règlement de lotissement numéro 600, tel qu'amendé, afin de modifier diverses dispositions (parcs, terrains de jeux et espaces naturels);

st-colomban.qc.ca/reglements-et-politiques

3.11

Adoption du projet de règlement numéro 600-2022-13 modifiant le règlement de lotissement numéro 600, tel qu'amendé, afin de modifier diverses dispositions (parcs, terrains de jeux et espaces naturels)

st-colomban.qc.ca/reglements-et-politiques

3.12

Avis de motion – règlement numéro 3001-2022-20 modifiant le règlement de zonage numéro 3001, tel qu'amendé, afin de modifier diverses dispositions (parcs, terrains de jeux et espaces naturels)

st-colomban.qc.ca/reglements-et-politiques

3.13

Adoption du projet de règlement numéro 3001-2022-20 modifiant le règlement de zonage numéro 3001, tel qu'amendé, afin de modifier diverses dispositions (parcs, terrains de jeux et espaces naturels)

st-colomban.qc.ca/reglements-et-politiques

3.14

Avis de motion et dépôt du projet de
règlement numéro 3003-2022-07

modifiant

le règlement numéro 3003 relatif aux
permis et certificats, tel qu'amendé

st-colomban.qc.ca/reglements-et-politiques

Service des travaux publics

4.



4.1

Octroi de contrat - fourniture et transport
d'abrasifs (2022-2023) (TP-SP-2022-050)

Fournisseur : Uniroc Inc.

Montant : 146 730 \$

ENTREPRISES	PRIX
Uniroc Inc.	146 730 \$
Carrières Laurentiennes (div. Carrières Uni-Jac Inc.)	174 530 \$
David Riddell Excavation/Transport	178 280 \$

4.2

Modification numéro 3 du contrat relatif à
la réhabilitation d'une partie de la rue
Lajeunesse (programmation 2021)
(ING-SP-2021-001)

4.3

Octroi de contrat - fourniture et installation de deux (2) nouvelles unités d'air climatisé pour le Centre récréatif et communautaire (TP-GRÉ-2022-059)

Fournisseur : Qualité Réfrigération Inc.

Montant : 99 125 \$

Adoption du règlement numéro 4001-2022-14 modifiant le règlement numéro 4001 relatif à la circulation et au stationnement, tel qu'amendé, afin de modifier l'annexe « A » (panneaux arrêts Bonniebrook)

NOM DE LA RUE	ORIENTATION	EMPLACEMENT
Bonniebrook, rue du	côté nord	coin rue de l'Aigle (entrée nord)
Bonniebrook, rue du	côté sud	coin rue de l'Aigle (entrée nord)
Bonniebrook, rue du	côté sud	coin rue de l'Aigle (entrée sud)
Bonniebrook, rue du	côté nord	coin rue de l'Aigle (entrée sud)
Bonniebrook, rue du	côté nord	coin rue Odette-Charron (entrée nord)
Bonniebrook, rue du	côté sud	coin rue Odette-Charron (entrée nord)
Bonniebrook, rue du	côté sud	coin rue Odette-Charron (entrée sud)
Bonniebrook, rue du	côté nord	coin rue Odette-Charron (entrée sud)

Service du développement social et des loisirs

6.



6.1

Octroi de contrat - réhabilitation des poteaux et de la surface du terrain de tennis Phelan (LOI-DP-2022-056)

Fournisseur : Bourassa Sport Technologie Inc.

Montant : 17 400 \$

ENTREPRISES	PRIX
Bourassa Sport Technologie Inc.	17 400 \$
Distribution Top Layer Inc.	18 000 \$

6.2

Octroi de contrat - mandat
d'accompagnement lors de la réalisation
des travaux d'aménagement du parc
Gaffney-Kennedy (phase I) - terrain de
baseball et stationnement
(LOI-GRÉ-2022-060)
Fournisseur : Groupe Civitas Inc.
Montant : 14 000 \$

Parole au public

8.



Clôture de la séance

9.



Dans un instant débutera la diffusion de la séance extraordinaire du conseil municipal

du 12 juillet 2022



Séance extraordinaire du conseil municipal

du 12 juillet 2022



Ouverture de la séance

1.1



Adoption de l'ordre du jour

1.2

Administration générale

2.1



2.1.1

Constatation par les membres du Conseil municipal de l'avis de convocation

2.1.2

Période d'interventions réservée aux élus

2.1.3

Période d'interventions du public relativement aux sujets de l'ordre du jour

2.1.4

Programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025

COMMUNICATIONS					Répartition en fonction du financement 2023		
Description	2023	2024	2025	Total	Subvention	Fonds de roulement	Total
Signalétique et parcours patrimonial	292 000	160 000	0	452 000	17 400	274 600	292 000
Total	292 000	160 000	0	452 000	17 400	274 600	292 000

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE					Répartition en fonction du financement 2023			
Description	2023	2024	2025	Total	Surplus non affecté	Activités de fonctionnement	Fonds de roulement	Total
Habits de combat	16 500	17 000	17 500	51 000		16 500		16 500
Remplacement de l'unité 1031	80 000			80 000			80 000	80 000
Refaire drain et plancher de la caserne #1	100 000			100 000	100 000			100 000
Remorque soutien aux opérations et sauvetage en forêt	25 000			25 000			25 000	25 000
Étude de faisabilité - communication radio	80 000			80 000	80 000			80 000
Remplacement pompe-citerne 1043		850 000		850 000				0
Total	301 500	867 000	17 500	1 186 000	180 000	16 500	105 000	301 500

TRAVAUX PUBLICS					Répartition en fonction du financement 2023						
Description	2023	2024	2025	Total	Règlement d'emprunt		Redevances	Subventions	Activités de fonctionnement	Fonds de roulement	Total
					Ensemble	Partie					
Élargissement et réhabilitation de la côte Saint-Nicholas (entre Filion et Lamontagne) - Phase 2 et 3	500 000	700 000	6 M	7,2 M	500 000						500 000
Construction d'un nouveau garage municipale	5 M	5 M		10 M	1,1 M			3,9 M			5 M
Accroître la mission et augmenter les services à l'Écocentre	110 330			110 330				75 000	35 330		110 330
Barrage du lac l'Heureux	805 000			805 000	402 500	402 500					805 000
Élargissement et réhabilitation de la côte Saint-Patrick (entre la rivière Bonniebrook et la côte Saint-Nicholas)	3,15 M	100 000		3,25 M	350 000			2,8 M			3, 15 M
Prolongement et raccordement de la rue de l'Accueil	2,2 M	300 000		2,5 M	700 000	1,1 M	400 000				2,2 M
Programmation annuelle d'entretien des infrastructures et resurfacement de la Côte Saint-Paul	2,4 M	400 000	600 000	3,4 M	2,4 M						2,4 M
Remplacement et ajout de véhicules	185 000			185 000						185 000	185 000
Élargissement et réhabilitation de la côte Saint-Paul(entre montée de l'Église et côte Saint-Nicholas)	165 000	3,5 M	3 435 000	7,1 M			165 000				165 000

Suite à la prochaine diapo

TRAVAUX PUBLICS - SUITE					Répartition en fonction du financement 2023						
Description	2023	2024	2025	Total	Règlement d'emprunt		Redevances	Subventions	Activités de fonctionnement	Fonds de roulement	Total
					Ensemble	Partie					
Barrage du lac Gauthier	55 000	1,1 M		1 155 000					55 000		55 000
Barrage de la Montée Cyr	50 000	295 000		345 000					50 000		50 000
Acquisition de camions électriques pour les collectes de matières résiduelles, recyclage et organique		3 M		3 M							0
Piste cyclable - chemin de la Rivière-du-Nord (projet MTQ)		200 000	400 000	600 000							0
Réhabilitation et élargissement du chemin de la Rivière-du-Nord (La Volière et Gaffney-Kennedy)		60 000	450 000	510 000							0
Barrage du lac Rinfret		40 000	200 000	240 000							0
Installation d'une borne électrique / stationnement de l'hôtel de ville		30 000		30 000							0
Total	14 620 330	14 725 000	11 085 000	40 430 330	5 452 500	1 502 500	565 000	6 775 000	140 330	185 000	14 620 330

URBANISME ET HYGIÈNE DU MILIEU DE VIE				Répartition en fonction du financement 2023				
Description	2023	2024	2025	Total	Surplus non affecté	Réserve financière – entretien aqueduc	Subvention	Total
Développer un réseau d'égout et d'aqueduc dans le périmètre urbain	500 000	3,5 M		4 M	500 000			500 000
Aqueduc Larochelle / augmenter la quantité d'eau disponible	350 000			350 000		35 000	315 000	350 000
Aqueduc Bédard / augmenter la quantité d'eau disponible	50 000	250 000		300 000		5 000	45 000	50 000
Aqueduc Phelan / augmenter la quantité d'eau disponible	50 000	250 000		300 000		5 000	45 000	50 000
Total	950 000	4 M		4 950 000	500 000	45 000	405 000	950 000

BIBLIOTHÈQUE				Répartition en fonction du financement 2023		
Description	2023	2024	2025	Total	Règlement d'emprunt – Ensemble	Total
Construction d'une deuxième bibliothèque	700 000	1 M	5,8 M	7,5 M	700 000	700 000
Total		1 M	5,8 M	7,5 M	700 000	700 000

LOISIRS					Répartition en fonction du financement 2022			
Description	2023	2024	2025	Total	Surplus non affecté	Subventions	Fonds parcs, terrains de jeux et espaces verts	Total
Parc Phelan / Place du marché	100 000			100 000		9 000	91 000	100 000
Parc Gaffney-Kennedy	200 000	1,5 M	4,4 M	6,1 M			200 000	200 000
Parc Phelan / Skatepark	200 000			200 000	200 000			200 000
Parc Orée-des-Bois / Vie de quartier	95 000	60 000		155 000		51 500	43 500	95 000
Parc Bois-Dormant / Vie de quartier	25 000			25 000			25 000	25 000
Parc Péridot / Vie de quartier	7 500			7 500			7 500	7 500
Parc Albert-Raymont / Vie de quartier		25 000		25 000				0
Parc Phelan / Bloc sanitaire		100 000		100 000				0
Total	627 500	1 685 000	4,4 M	6 712 500	200 000	60 500	367 000	627 500

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023 / 2024 / 2025	
2023	17 491 330
2024	22 437 000
2025	21 302 500
Total	61 230 830

RÉPARTITION EN FONCTION DU FINANCEMENT 2023		
Description		Total
Règlement d'emprunt	Ensemble	6 152 500
	Partie	1 502 500
Surplus non affecté		880 000
Redevances		565 000
Réserve financière - entretien aqueduc		45 000
Subvention		7 257 900
Activités de fonctionnement		156 830
Fonds de roulement		564 600
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces verts		367 000
Total		17 491 330

Parole au public

3.



Clôture de la séance

4.



La diffusion de la séance ordinaire du conseil municipal sera disponible en ligne prochainement

Restez bien informé! Suivez-nous en ligne sous
nos différentes plateformes numériques



Ville.de.Saint.Colomban



Ville de Saint-Colomban



st-colomban.qc.ca

